Stratégies d'intervention régionale sur l'avenir du patrimoine religieux

Synthèse des présentations

Conférence d'ouverture :
M. Jean Fortin, maire de la ville de Baie Saint-Paul

M. Fortin nous a présenté une démarche, celle des gens de Baie Saint-Paul, une communauté d'environ 7 000 h., qui a décidé de tout mettre en œuvre pour conserver ses acquis patrimoniaux et par le fait même, une part importante de son identité.

Il fallait de l'audace et de la détermination pour acquérir le couvent des Petites Franciscaines de Marie et ainsi ajouter au parc immobilier de la ville un édifice offrant près de 15 000m^2 de locaux comprenant 2 chapelles, une infirmerie, une boulangerie, un atelier de menuiserie, etc…et des jardins attenants.

À n'en pas douter, il s'agit là d'un projet qui dépasse l'entendement et qui ne pouvait se réaliser sans l'expression d'une volonté politique clairement exprimée et…une certaine dose de folie !

M. Fortin nous a démontré que dans tout projet de la sorte, tout est une question de vision.

Rappelons sinon la recette, tout au moins les ingrédients qui ont contribué au succès de cette entreprise.

- D'abord, s'entourer de gens qui croient au projet. Ces gens sont habituellement faciles à identifier car ils sont toujours moins nombreux que ceux qui n'y croient pas. Ils se comptent souvent sur les doigts de la main.
- Laisser s'exprimer toutes les opinions, même celles qui apparaissent les plus farfelues.
- Réfléchir collectivement sur le futur en organisant des chantiers de réflexion. M. Fortin nous a décliné quelques thématiques : Esprit du lieu / Culture / Éducation / Agroalimentaire / Hébergement alternatif / Énergie renouvelable……
- Interpeller les « outsiders » c'est-à-dire les nouveaux arrivants, ainsi que les « nés natifs » qui ont quitté mais qui sont revenus parce qu'ils ont une vision et un vécu différents de ceux des résidents de toujours.
- Établir une relation de confiance, voire une complicité, avec le « vendeur ».
- Respecter la volonté du vendeur (si elle s'est exprimée) et rechercher des solutions en lien avec cette volonté exprimée ou en lien avec l'esprit du lieu.

- Occuper rapidement l'espace pour maintenir vivant le bâtiment et conserver une image positive de celui-ci au sein de la population. Un bâtiment inoccupé se dégrade rapidement ainsi que la perception que les gens en ont.
- Éviter de privilégier des usages qui viendraient en compétition avec ceux déjà présents dans le milieu. Privilégier des usages complémentaires à ceux existants plutôt que de les concurrencer.
- Considérer aussi la valeur urbanistique du bâtiment, c'est-à-dire la place qu'il occupe dans la ville, dans les critères d'analyse car cette valeur est aussi importante que sa valeur historique ou identitaire.
- Se rappeler que le rôle de l'élu dans la mise en œuvre d'un projet aussi stratégique est de mettre ensemble les énergies et de collaborer à l'émergence de nouvelles idées.
- Impliquer les jeunes dès le départ du projet, dans la recherche de solutions ou d'usages alternatifs et, garantir à ces jeunes, une écoute sincère.
- Si la « fantaisie » est acceptable dans la recherche de nouvelles vocations en revanche le modèle de gestion ne peut tolérer aucun écart de parcours. Une approche « d'affaires » est de mise.
- De la qualité du projet dépendra la réussite de la campagne de financement. Il faut se rappeler que le projet précède la recherche de financement.

En résumé nous pouvons affirmer que Complicité / Vision / Audace sont les ingrédients essentiels à la réussite d'un projet. C'est du moins ce qui ressort de la présentation de M. Fortin.

« Fort de cette expérience, êtes-vous prêt M. Fortin à relever le prochain défi qui s'annonce pour la communauté de Baie-Saint-Paul, soit la désaffectation annoncée de l'église de Baie-Saint-Paul » ?

Présentation de M. Jocelyn Groulx directeur-général du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

M. Groulx nous a rappelé dans sa présentation que :

- la mission du CPRQ est d'être un trait d'union entre les fabriques ou les communautés religieuses - le Gouvernement – et les collectivités locales.
- à date, plus de 300$ M ont été investis dans la sauvegarde et le recyclage de bâtiments religieux au Québec.
- le Conseil a procédé à un inventaire de plus de 2 700 lieux de culte et qu'il a établi une classification de ces lieux de culte.
- aujourd'hui, un lieu de culte par semaine ou presque (40 par année) est fermé et soumis à la recherche d'une nouvelle vocation.
- 150 municipalités se sont déjà compromises en se portant acquéreur d'un bâtiment religieux.

Enfin M. Groulx nous a rappelé que la réussite d'un projet dépendait avant tout du niveau de concertation de la population locale et que la réalisation d'un projet était souvent l'aboutissement de plus de 10 ans de discussion et de réflexion au sein de la collectivité.

Présentation de Mme Éliane Trottier agente de développement culturel à la MRC de Portneuf.

Mme Trottier nous a présenté un cadre d'analyse ainsi qu'une démarche que s'apprête à mettre en œuvre la MRC de Portneuf pour décider de l'avenir d'une vingtaine d'églises réparties sur le territoire de la MRC.

Rappelons que cette démarche fait suite à plus de 20 ans de discussion et de réflexion au sein des communautés locales établies sur le territoire de la MRC et qu'elle s'inspire de ce qui a été fait à la MRC de Kamouraska confrontée au même défi. Cette démarche résumée au sein d'un guide d'accompagnement, propose une façon de faire afin que :

- le projet présenté à la population soit le plus crédible possible ;
- la population soit informée à toutes les étapes du projet.

Mme Trottier nous a rappelé qu'il y a cependant des préalables à la mise en œuvre d'un projet d'acquisition ou de reconversion d'un bâtiment religieux.

1. Il faut une bonne connaissance du bâtiment (historique – architecturale – valeur identitaire – etc.).
2. Il faut une bonne connaissance de l'état de santé du bâtiment.
3. Il faut s'assurer que la volonté politique est clairement exprimée.

Cette démarche de type « to do list », se décline en 9 étapes :

1. Mise sur pied d'un comité de démarrage ;
2. Analyse des besoins ;
3. Information et communication ;
4. Planification du projet ;
5. Entente éventuelle de partenariat ***privé/public*** ou ***public/public*** ;
6. Plan d'affaires ;
7. Approbation finale de projet ;
8. Campagne de financement ;
9. Réalisation du projet.

Dans tout le déroulement de ce processus la MRC vient en support auprès des communautés qui le souhaitent. Cette aide permet :

- de partager les expériences de chacun, c'est à-dire autant les échecs que les réussites ;
- d'éviter de réinventer la roue à chaque fois en tirant profit des expériences menées par les autres communautés.

Présentation de Mme Marie-Julie Asselin, agente de développement culturel à la MRC d'Autray.

Mme Asselin nous a d'abord présenté le territoire de la MRC d'Autray où l'on retrouve 16 lieux de culte ainsi qu'un personnage qui a été déterminant dans l'édification et la décoration de nombreuses églises au Québec en la personne de Victor Bourgeau.

Dans les suites de l'adoption de la politique culturelle de la MRC, plusieurs rencontres de concertation ont eu lieu pour sensibiliser la population au défi qui se présentait à eux. Des journées ***Portes ouvertes*** ont été organisées pour faire connaître les richesses que contiennent ces lieux de culte et un ***Forum d'échange et de discussion*** a été organisé pour réfléchir collectivement sur l'avenir de ces lieux de culte.

Dans toutes les démarches initiées par les communautés locales, la MRC vient en support technique à la demande de ces communautés tout comme le Conseil du patrimoine religieux du Québec.

En conclusion, Mme Asselin nous a rappelé que la concertation et la mobilisation de la population étaient essentielles à la réussite d'un projet.

On pourrait résumer sa présentation en disant que l'appropriation du projet par la communauté est directement proportionnelle au niveau de mobilisation de cette communauté.

Présentation de Mmes Murielle Manciaux et Alizée Battaglia de la Communauté de communes de Mad & Moselle de France.

Mmes Manciaux et Battaglia nous ont rappelé que l'avenir des bâtiments religieux ne constitue pas une préoccupation uniquement chez les Québécois mais que cette problématique se posait avec autant d'acuité en France.

La France est le pays qui accueille le plus de visiteurs et de touristes au monde. Plus de 80 M de visiteurs annuellement.

Pourquoi visite-t-on la France ? Pour 3 raisons principalement.

1. D'abord pour la diversité de ses paysages ;
2. Ensuite pour la richesse de son patrimoine historique, culturel et artistique ;
3. Enfin, pour sa gastronomie.

Pas étonnant que les gens du territoire de Mad & Moselle veuillent :

- Favoriser la réappropriation des bâtiments identitaires que sont les églises ;
- Maintenir la qualité paysagère et environnementale de leur territoire.

Pour ce faire ils se sont dotés d'une stratégie d'intervention, ou si l'on préfère d'un plan d'actions, qui s'articule en 3 temps :

- Connaissance
  a) inventaires et recherches historiques et architecturales (+ de 40 édifices) ;
  b) identification de projets innovants en France et ailleurs dans le monde dont le Québec ;
  c) approfondissement du cadre légal en vigueur (Ex : loi de 1905).

- Animation / participation / concertation
  a) implication des élus et de la population en général ;
  b) concertation et consultation auprès de tous les acteurs intéressés.

- Réflexion et mise en œuvre
  a) identification de pistes de solutions et partage (ex : énergie alternative) :
  b) mise en œuvre de projets-pilotes.

En France comme au Québec, l'enjeu dépasse de beaucoup l'échelle strictement locale. Il s'agit d'un enjeu régional et qui dit enjeu régional dit, sinon solutions régionales, du moins approche régionale.

Présentation de M. Marc Roy initiateur de la démarche de La Durantaye

M. Roy nous a présenté comment la communauté de Saint-Gabriel de La Durantaye a procédé pour assurer la transformation de son église en centre multifonctionnel. Rappelons que ce projet fait école au Québec puisqu'il a été l'un des premiers à être réalisé par suite d'une démarche impliquant l'ensemble de la communauté.

D'abord, un comité de démarrage regroupant des représentants de la municipalité, de la fabrique et de la communauté a été créé afin de « porter » le projet. Tout au long de cette démarche, la population a été informée de l'état d'avancement du projet. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à M. Roy que la transparence est le secret du succès.

Une fois le projet identifié, une équipe de collaborateurs s'est mise à l'œuvre afin de récolter 20% de la somme nécessaire (800 000$) pour réaliser le projet. Pour convaincre les gens de contribuer à la levée de fonds, des esquisses du projet final ont été réalisées.

> « Les gens sont prêts à donner lorsqu'ils connaissent la finalité du projet ».
>
> Marc Roy

La communauté s'est sentie respecter tout au long du processus, y compris lors de la vente des bancs de l'église car là aussi priorité a été donnée aux gens de La Durantaye.

En conclusion

Dans un article paru il y a environ 1 an dans le Journal de Montréal, la journaliste Denise Bombardier rappelait que la pratique religieuse…

- qui était de 85 % en 1960
- n'était plus que de 5 % en 2017

Elle ajoutait :

> « En 2050, le Québec qui a connu un des plus hauts taux de pratique religieuse au monde aura oublié une dimension essentielle de son passé ».
>
> Denise Bombardier

Il est à espérer que dans le paysage québécois subsistera encore quelques témoins de ce passé.

À certains endroits ce sera la salle de spectacle ou le centre sportif avec spa intégré qui rappellera ce passé ; ailleurs comme à Saint-Pacôme ce sera la serre de légumes et de tomates. À Gatineau ce sera le centre de soins palliatifs, à Magog la bibliothèque et à Sherbrooke le centre d'escalade destiné aux jeunes, bien heureux de s'élancer depuis la tyrolienne installée à partir du jubé.

Là comme ici à La Durantaye, il y aura encore ce bâtiment signal qui continue d'être un lieu de rassemblement. Car l'église n'est pas seulement un lieu de culte…ce qu'elle ne sera plus vraisemblablement d'ici 5 ou 6 ans. Toutefois, elle demeure et demeurera un bâtiment repère et identitaire important pour la communauté car elle participe au rassemblement et à la cohésion sociale.

Un village sans église ce n'est plus un village. Ce n'est qu'un lieu où l'on retrouve une plus forte concentration d'habitations qu'ailleurs.

Vaut-il la peine d'essayer de préserver ces bâtiments…d'une autre époque ?

Si la pratique religieuse est en constante diminution, les besoins de lieux de rencontres et de socialisation eux, ne cessent de croître.

Mais pour être en mesure de relever ce défi, il faudra :

- Connaître avant de reconnaître
- Informer avant de former
  et
- Convaincre pour vaincre.

Nous sommes donc conviés à un rendez-vous important. Saurons-nous lever la main et dire PRÉSENT ?

J’ose espérer que la grande majorité des communautés que vous représentez ou dans lesquelles nous vivons, saurons dire PRÉSENT car il en va à la fois de la préservation de notre héritage collectif et de l’identité de nos villages.

C’est du moins, la Grâce que je nous souhaite !

XXXXXXXXXXX